

Annexe 2 : Les biais potentiels de l'histoire orale et les stratégies d'évitement

Depuis les années 1980, l'histoire orale s'est institutionnalisée et fait désormais partie intégrante des études historiques¹. Elle a également développé une méthodologie affinée en réponse à diverses critiques. Selon ses détracteurs, l'histoire orale, et en particulier les entretiens, ne donne pas un accès direct aux faits ou aux événements mais elle offre des représentations indirectes de ces expériences². Le récit biographique est une « activité de représentation » ou une « mise en intrigue » pour reprendre l'expression de Ricœur qui donne de la signification à ce qui est raconté³. Sandra Nossik explique que « loin d'être des artefacts inutilisables dans un cadre scientifique parce que trop subjectifs ou narrativisés, les récits de vie constituent donc un corpus précieux en raison même de leur subjectivité, résultat d'une mise en mots et d'une mise en intrigue singulière »⁴. Le langage utilisé et les catégories descriptives mobilisées au sein du récit sont déterminants dans la compréhension des réflexions et des prises de position des interviewé·e·s. Le rôle du chercheur est donc de mettre à jour ces catégories.

La mémoire étant au centre du processus d'interview, interroger des personnes âgées comporte le risque de l'« handicap de l'a posteriori »⁵, c'est-à-dire de la reconstruction, par l'interviewé·e, de son récit, « opérant sous l'effet des systèmes de représentation postérieurs »⁶. Nous tenterons d'éviter cet écueil en identifiant les contextes discursifs et les représentations à partir desquels les individus pouvaient entre 1955-1975 construire leur récit individuel, mais également les discours et représentations successifs qui sont venus se mélanger dans leur conscience individuelle. Quoi qu'il en soit, nous considérons que, quelle que soit la reconstruction a posteriori du vécu par l'interviewé·e, le contenu de l'entretien est vrai au moment de l'entretien, « au sens de la réalité du présent de l'interaction »⁷. Il nous semble important de souligner également que la mémoire des personnes âgées, lorsqu'elles sont en bonne santé, apparaît tout aussi fiable que celle d'une jeune personne. Les pertes de mémoire liées à la vieillesse concernent en premier lieu la mémoire récente et épargnent les souvenirs de jeunesse et les premières années

¹ Pour une évolution historique de cette méthodologie voir Annexe 2.

² SILVERMAN, David: « Interpreting qualitative data », in *Method for Analyzing Talk, Texte and Interaction*, Third Edition, London, SAGE, 2006.

³ RICŒUR, Paul: *Temps et Récit, Tome I, L'intrigue et le récit historique*. Paris, Seuil, 1983, p. 127.

⁴ NOSSIK, Sandra: « Les récits de vie comme corpus sociolinguistique », *op. cit.*

⁵ BECKER, Jean-Jacques: « Le handicap de l'a posteriori », in *Les cahiers de l'IHTP*, vol. 4, 1987.

⁶ PESCHANSKI, Denis: « Effets pervers », in *La bouche de la Vérité? La recherche historique et les sources orales*, in *Les cahiers de l'IHTP*, n° 21, 1992, pp. 45-55.

⁷ REGARD, Fabienne: « Histoire orale d'un réfugié juif en Suisse (Henri Silberman) ou comment l'Histoire peut utiliser le témoignage, Réflexions méthodologiques à partir d'un cas pratique », in *Etudes et Sources*, vol. 22, 1996, p. 234.

du mariage⁸, période qui nous intéresse plus particulièrement. Les interviewé-e-s ont également tendance, comme le relève Denis Peschanski, à extrapoler, c'est-à-dire à généraliser leur expérience personnelle⁹. Le sujet de nos entretiens, la vie quotidienne et les rapports au sein de la famille n'induit que peu de risques de reconstruction, à en croire Florence Descamps :

« Il existe des thèmes de questionnement non encore construits en enjeu collectif, d'image ou de mémoire, ou bien des thèmes non encore érigés en objets historiques problématisés, des sujets en quelque sorte "neutres", non activés, non amorcés sur lesquels on peut espérer que les réponses du témoin présentent un degré faible de reconstruction rétrospective : par exemple, le quotidien, la description d'une organisation, de son fonctionnement, le travail, les outils et les méthodes, etc. »¹⁰

Les praticien-ne-s recommandent d'organiser le guide d'entretien selon un ordre chronologique en fonction des événements biographiques importants qui ont rythmé la vie du témoin, fournissant à ce dernier des repères diachroniques¹¹. Cette manière de faire facilite le récit des événements et amène à une meilleure restitution des souvenirs. Nous avons donc construit notre guide d'entretien selon un ordre chronologique. Nous avons essayé de mener nos entretiens sur deux heures afin de nous permettre d'évaluer la cohérence interne des témoignages. Toutefois, trois interviews ont dû être écourtées à la demande des interviewé-e-s qui se sentaient fatigué-e-s. Nous avons également confronté les entretiens les uns aux autres afin de recouper certaines déclarations et d'identifier les éventuels décalages. Il convient de préciser que les interviewé-e-s ont pris leur rôle d'informateur et d'informatrice très au sérieux. Certain-e-s appelaient leur conjoint-e pour préciser un élément, d'autres s'excusaient de ne pas se souvenir plus précisément.

La mémoire ne peut s'exprimer d'elle-même, « pour se dire la mémoire a besoin non seulement de l'interviewé mais aussi de l'intervieweur »¹² qui provoque le discours. La dimension interactionnelle et le cadre communicationnel dans lequel le récit est mis en forme sont donc très importants. Parce que les sources orales sont des sources provoquées, cette relation peut dans une certaine mesure biaiser les informations récoltées. En effet, il se peut que le sexe, l'âge, la classe sociale des personnes qui interagissent durant l'interview influencent le contenu du témoignage. Toutefois, être une chercheuse a facilité le récit relatif à la sexualité, à l'accouchement et aux méthodes de contraception de la part des femmes interrogées. Les hommes se sont également exprimés relativement librement sur ces sujets même si une certaine retenue était parfois

⁸ Voir THOMPSON, Paul: « Problems of Method in Oral History », in *Oral History*, vol. 1, n° 4, 1972, pp. 5-12. Voir également SCHUMAN, Howard; SCOTT, Jacqueline: « Generations and collective memories », in *American Sociological Review*, vol. 54, n° 3, 1989, pp. 359-381.

⁹ PESCHANSKI, Denis, « Effets pervers », *op. cit.*

¹⁰ DESCAMPS, Florence: *L'historien l'archiviste et le magnétophone, De la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005.

¹¹ BERTAUX, Daniel: *Le récit de vie*. Paris, Nathan, 1997.

¹² DENIS, Philippe: « Histoire orale et travail de mémoire dans l'Afrique du Sud contemporaine », in www2.academieroyale.be/academie/documents/TXT18Texte2391.pdf, consulté le 27 septembre 2011.

perceptible. En outre, être une « jeune » chercheuse permet d'utiliser l'argument de l'ignorance pour obtenir davantage d'informations.

La sexualité — considérée dans les années 1960 comme un sujet tabou par la majeure partie des personnes interrogées — ainsi que les rapports au sein de la famille sont des sujets délicats à aborder, car ils relèvent de la sphère intime. Afin de faciliter le récit relatif à ces sujets sensibles, l'anonymat a été garanti à tous les participant·e·s et nous avons utilisé la méthode semi-directive, ce qui permettait une certaine flexibilité dans les entretiens. Nous avons également averti les interviewé·e·s, qu'ils ou elles avaient la liberté de ne pas répondre à certaines questions. Les sujets estimés sensibles n'ont été abordés qu'en milieu d'entretien, une fois qu'un lien de confiance était établi entre la chercheuse et l'interviewé·e. Précisons néanmoins que certaines personnes nous ont parlé spontanément des moyens qu'elles utilisaient ou des informations dont elles disposaient pour limiter les naissances. Lorsque nous sentions que le sujet de la sexualité mettait mal à l'aise les personnes interrogées, nous changions de thématique afin de leur accorder un peu de répit, et nous revenions ultérieurement sur ce sujet avec des questions formulées différemment. Reformuler les questions avec les mots employés par les interviewé·e·s et les poser à différents moments de l'entretien se sont révélés des moyens très utiles pour obtenir des informations détaillées sur ces questions. Toutefois, si certaines personnes restaient passablement silencieuses au sujet de la contraception, nous n'avons pas rejeté leur entretien, car leur silence est également significatif de leur attitude face à ce sujet.

Temporalités à l'œuvre

Au niveau de l'analyse des entretiens, nous avons été confrontée à plusieurs difficultés engendrées par les temporalités différentes dues à notre objet d'étude et aux conditions de l'entretien. En effet, trois temporalités doivent être différenciées dans une approche d'histoire orale : le temps étudié, c'est-à-dire l'objet de l'interview, le temps de l'enquête, c'est-à-dire le temps de l'interaction entre l'interviewé·e et l'intervieweuse, et le temps écoulé entre le temps étudié et celui de l'enquête. Ce décalage temporel peut induire des comportements qui sont en lien avec la présentation acceptable de soi. En effet, les interviewé·e·s s'expriment sur certaines pratiques, qui leur apparaissent aujourd'hui dépassées et auxquelles ils ou elles n'adhèrent plus au moment de l'entretien. Ils ou elles cherchent à présenter cette attitude de manière à la rendre acceptable pour la jeune historienne. Nous avons cherché à identifier ces trois temporalités et à en rendre compte lorsque cela nous semblait pertinent, dans la mesure où la référence à une forme de réflexivité ou à une comparaison avec des comportements actuels renforçait notre démonstration.

Les sources orales doivent également être passées sous la loupe de la critique interne. En premier lieu, la critique d'interprétation aide à déterminer si le témoin est digne de foi. Pour ce faire, il convient de restituer le sens du texte (sens littéral, sens figuré, sens réel) et de *comprendre* ce qu'a voulu dire le témoin¹³ ; cette critique porte un intérêt particulier au langage, aux mots utilisés, aux manières de dire, aux contradictions internes des témoignages, aux anachronismes. Deuxièmement, la critique de sincérité et d'exactitude permet de repérer si le témoin ment et quels sont ses intérêts à le faire. Si certains individus ont tendance à mentir de manière involontairement pour embellir l'image qu'ils entendent présenter, le mensonge ne résiste pas à l'explication des pratiques du quotidien. À titre d'exemple, certains hommes ont affirmé qu'ils participaient régulièrement aux tâches ménagères, cherchant ainsi à se conformer au standard actuel. Toutefois, lors de la description d'une journée quotidienne, aucune mention n'était faite à un quelconque investissement dans les tâches ménagères. Cette méfiance sur le sujet nous a été suggérée par le fait qu'une grande partie des témoignages concordait pour souligner l'anachronisme du concept de répartition des tâches ménagères.

¹³ DESCAMPS, Florence: *L'historien l'archiviste et le magnétophone*, op. cit.